

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

du 27 novembre au 4 décembre 2014

Commission administrative paritaire nationale des IEN

Agir pour nos métiers et pour le service public d'éducation

VOTEZ SNPI-FSU



RETROUVER LES FINALITÉS DE NOS MISSIONS

Les conditions de travail des inspecteurs se dégradent : multiplication des tâches administratives, raccourcissement des délais de mise en œuvre, empilement de réformes dont les finalités restent parfois confuses, glissement des missions vers une contractualisation individuelle...

Il est temps de recentrer le travail des inspecteurs sur leurs missions essentielles, celles de l'accompagnement des enseignants pour construire une école permettant une réussite égalitaire de tous les élèves. Et ce, quelle que soit la spécialité de l'inspecteur et le niveau d'enseignement concerné, de l'école maternelle aux formations par la voie professionnelle.

C'est pourquoi, dans le cadre des « discussions métiers » (GT10) engagées par le ministère, le SNPI a défendu et défendra le principe d'une nouvelle circulaire redéfinissant nos missions pour les recentrer sur leurs finalités pédagogiques : accompagnement, formation, évaluation.

Le SNPI-FSU demande que les inspecteurs disposent des moyens humains et matériels nécessaires à l'exercice de ces missions fondamentales.

EXIGER UNE REVALORISATION et UNE MEILLEURE FLUIDITÉ DE CARRIÈRE

Comme l'ensemble des fonctionnaires, les inspecteurs subissent une perte de pouvoir d'achat importante. Les discussions ouvertes par le ministère doivent déboucher sur une revalorisation et une meilleure fluidité des avancements. Le SNPI n'acceptera pas que ces améliorations se limitent à un nombre restreint de fonctions. Elles doivent concerner l'ensemble de la profession.

Le SNPI-FSU demande la revalorisation et l'harmonisation du régime indemnitaire des inspecteurs.

Le SNPI-FSU demande la création d'un corps unique d'inspecteurs permettant une égale dignité de tous. Tout en respectant la nature spécifique de l'exercice professionnel (premier degré, second degré, orientation, voie professionnelle, voie technologique), ce corps unique renforcerait la nature collégiale du travail commun.

Les remboursements des frais engagés et le versement des indemnités d'examens et de concours doivent être garantis. Leurs délais de versement doivent être raccourcis.

EXIGER LE RESPECT ET LA TRANSPARENCE DES RÈGLES

Les règles d'attribution des postes garantissent l'égalité de traitement. Le recours de plus en plus fréquent au profilage des postes contrevient à cette égalité, d'autant qu'il fonctionne dans une opacité quasi complète des critères.

Le SNPI-FSU demande le respect absolu des principes d'équité qui régissent les nominations dans la fonction publique d'État. Ses élus agiront dans ce sens avec détermination au sein de la CAPN.

ÊTRE RECONNUS COMME DES ACTEURS RESPONSABLES

L'évolution du système vers une gouvernance académique parfois contradictoire avec les objectifs nationaux, nous place trop souvent dans le rôle de simples exécutants ou de donneurs d'ordres sans recul, limitant les initiatives des personnels dans l'exercice de leur métier ainsi que la portée culturelle, pédagogique et intellectuelle de notre statut.

Les inspecteurs, mis en situation de concurrence par le système très opaque de la part variable de leur rémunération que nous avons contesté dès son introduction, voient le poids de l'appareil hiérarchique s'alourdir avec un encouragement patent à l'autoritarisme. La mise en place d'une nouvelle gouvernance et du pilotage par les indicateurs aboutit à ce qu'on nous en demande toujours plus, plus vite, tandis que les moyens humains et

financiers qui concourent à la réalisation des missions de l'école diminuent chaque année.

Le SNPI-FSU agit pour faire connaître les conséquences négatives de ces évolutions de gouvernance et pour que soient définis d'autres principes plus respectueux des personnels et davantage centrés sur les objectifs de réussite des élèves.

L'expertise de chacun, quelle que soit sa spécialité ou sa discipline doit constituer une ressource dans l'élaboration des politiques académiques.

Le SNPI-FSU défend une autre conception du métier qui ne se réduit pas à l'exécution de consignes, n'interdit pas les initiatives et reconnaît la valeur de l'expertise.

DÉFENDRE UNE CONCEPTION PROGRESSISTE DE L'INSPECTION

Le SNPI-FSU promeut et défend une conception démocratique, humaniste, progressiste et constructive des métiers d'inspecteur. Il refuse l'abandon des références nationales, la technicisation outrancière des modes et critères de gestion et d'évaluation, la transformation des personnels d'enseignement et d'encadrement en simples exécutants.

Le SNPI-FSU s'est doté d'une charte éthique qui expose clairement les valeurs sur lesquelles il fonde son action syndicale et professionnelle.

**CONTRE LA DÉGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL
POUR UN RECENTRAGE DES MISSIONS SUR LE PÉDAGOGIQUE
POUR LA REVALORISATION,
POUR LA FLUIDIFICATION DE L'AVANCEMENT
POUR UNE VÉRITABLE RECONNAISSANCE DE NOS MISSIONS
POUR LA DÉFENSE D'UNE CONCEPTION PROGRESSISTE DE L'INSPECTION**

VOTEZ SNPI-FSU

